

BULGARIE

Date des élections: 27 juin 1971

But de la consultation

L'Assemblée nationale bulgare ayant atteint en 1971 le terme de son mandat, qui aurait dû expirer en 1970 mais avait été prorogé d'une année en 1969 *, les électeurs bulgares devaient, le 27 juin, désigner leurs nouveaux représentants.

Caractéristiques du Parlement

La nouvelle Constitution bulgare adoptée en mai 1971 ** établit que le Parlement monocaméral bulgare, l'Assemblée nationale, compte 400 membres (la Constitution de 1947 prévoyait 1 Député par 20 000 habitants) élus pour 5 ans (4 ans précédemment).

Système électoral

Les citoyens et citoyennes bulgares âgés de plus de 18 ans sont tous électeurs, sauf s'ils ont été privés de leurs droits civiques par décision judiciaire. Ils doivent être inscrits sur des listes électorales établies par les comités exécutifs des conseils populaires urbains ou ruraux, et, dans les villes divisées en arrondissements, par les comités exécutifs des conseils populaires d'arrondissements. Les listes sont affichées dans des lieux publics 30 jours avant les élections. Le vote n'est pas obligatoire.

Tout électeur est éligible. Le mandat parlementaire n'est pas incompatible avec d'autres fonctions.

Les 400 Députés sont élus dans autant de circonscriptions au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

En cas de vacance éventuelle d'un siège en cours de législature, il est procédé à une élection partielle.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

La campagne électorale s'est ouverte après le référendum constitutionnel du 16 mai **1971**. Au terme d'un large débat au sein des différentes organisations sociales, politiques et professionnelles, le Front patriotique bulgare avait retenu

* Voir *Chronique des élections parlementaires IV* (1969-1970), p. 14.

** Voir section *Evolution parlementaire*, p. 12.

les candidatures de 268 membres du Parti communiste bulgare, de 100 représentants de l'Union agrarienne et de 32 candidats sans affiliation, soit 1 par circonscription.

Le programme électoral du Front reposait sur la plate-forme établie en avril précédent par le congrès du Parti communiste bulgare, avant l'adoption de la nouvelle Constitution. La campagne électorale ne fut marquée par aucun incident.

La nouvelle Assemblée s'est réunie les 7 et 8 juillet 1971 et a élu un nouveau Conseil des Ministres. M. Stanko Todorov a ainsi été élu Premier Ministre en remplacement de M. Todor Zhivkov.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à l'Assemblée nationale

Nombre d'électeurs inscrits	6 168 931
Votants	6 159 942 (99,85 %)
Bulletins blancs ou nuls	4 373
Suffrages valablement exprimés	6 155 569
<i>Suffrages recueillis par les candidats du</i> <i>Front patriotique bulgare.</i>	6 154 082

Formation politique	Nombre de candidats	Nombre de sièges à l'Assemblée nationale	Nombre de sièges dans la précédente législature
Parti communiste bulgare	268		281
Union agrarienne	100	100	100
Sans partis	<u>32</u>	<u>32</u>	<u>35</u>
	400	400	416

2. Répartition des Députés par catégories professionnelles

Fonctionnaires de l'Etat, des partis et des organismes publics	217
Travailleurs de l'agriculture, de l'industrie, de la construction et des transports	101
Scientifiques, artistes	48
Divers	34
	400

3. Répartition des Députés par sexes

Hommes	325
Femmes.	75
	400

4. Répartition des Députés par classes d'âge

De 18 à 30 ans.	43
31-40.	38
41-50.	126
51-60.	113
61-70.	56
71-80.	20
81-90.	3
91-100.	1
	400